

Écrit par le 22 juillet 2024

L'Ile des Jamais trop tard, un conte musical écologique à la Scala Provence ce samedi



Un conte musical écologique en forme de fable animalière, à découvrir en famille

Ce premier conte symphonique environnemental est tout droit sorti de l'imagination de Stéphane Michaka et composé par Sarah Lianne Lewis. La mer exerce sur l'homme une irrésistible attraction. Le mystère de ses profondeurs insondables, sa beauté et ses dangers ne cessent d'inspirer les artistes. Parmi eux, les musiciens ne font pas exception. Alors, prêt à prendre le large à bord d'un bateau-orchestre ? Prêt à partir à la rencontre des animaux qui peuplent les fonds marins ? Embarquement pour un concert en forme de plongée sous-marine !

L'histoire en quelques mots

Ecrit par le 22 juillet 2024

Sur une île de l'Atlantique Nord, Lise, dix ans, recueille des animaux polaires échoués par la fonte de la banquise. Ours blancs, manchots, chiens de traîneau, phoques et macareux : ces bêtes sont douées de parole ! Les voilà qui plaident la cause des habitants de l'Arctique menacés d'extinction. Mais si la banquise disparaît, la petite île de Lise n'est-elle pas en sursis ?

L'Orchestre National Avignon Provence, la pianiste Vanessa Wagner et la comédienne Céline Milliat-Baumgartner

À travers les yeux d'une jeune fille confrontée à la menace climatique, un piano, un orchestre symphonique et une comédienne racontent une histoire urgente, comme l'est notre époque, pour mesurer les défis à relever et nous frayer un chemin vers l'avenir. En effet, l'heure est à la préservation de notre environnement. Imagée à souhait, la musique de la compositrice galloise Sarah Lianne Lewis puise dans l'orchestre un tonitruant bestiaire. La mer est une source d'inspiration infinie pour celle qui a grandi et vit encore sur les côtes du Pays de Galles. Sa partition se nourrit de la multitude des sons qui nous entourent dans le monde et qu'elle réinvente en musique, créant un univers à la fois inouï et familier. Le piano sert de repère dans l'exploration sonore de paysages marins brumeux et de glaciers lointains et menacés.

Direction musicale : Nicolò Umberto Foron

Piano : Vanessa Wagner

Récitante : Céline Milliat-Baumgartner

Textes : Stéphane Michaka

Collaboratrice artistique : Julie-Anne Roth

Orchestre national Avignon-Provence

Sarah Lianne Lewis, L'Île des Jamais Trop Tard

Samedi 17 février. 16h. 10 à 20€. [La Scala](#). 3 rue Pourquery de Boisserin. Avignon. 04 90 65 00 90. 1

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage

Ecrit par le 22 juillet 2024



Les communautés d'agglomération du [Grand Avignon](#), du [Gard Rhodanien](#), de [Luberon Monts de Vaucluse](#), du [Ventoux Comtat Venaissin](#), des [Sorgues du Comtat](#), et la communauté de communes des [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme [BlaBlaCar Daily](#).

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne à proposer une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage.
©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoitages en trois mois. Le montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou

Écrit par le 22 juillet 2024

encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à déboursier, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavailon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiturage y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#).

Blablacar Daily anciennement Klaxit

Ecrit par le 22 juillet 2024

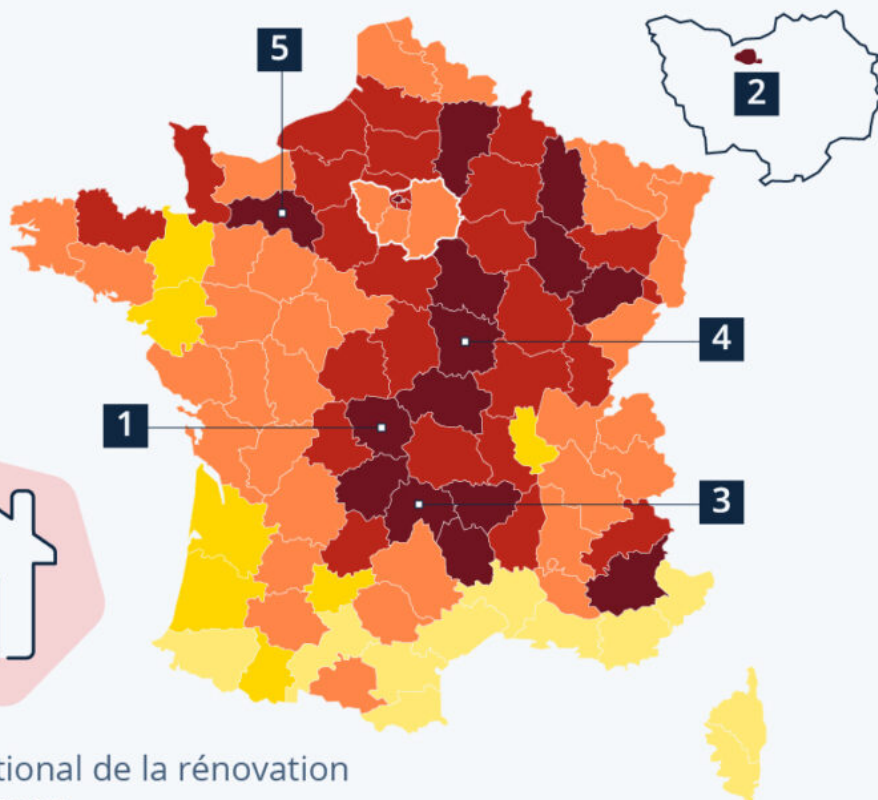
Logement : où trouve-t-on le plus de passoires énergétiques ?

Où trouve-t-on le plus de passoires énergétiques ?

Proportion de logements classés F et G au diagnostic de performance énergétique en 2022, par département

1. Creuse	35 %
2. Paris	35 %
3. Cantal	32 %
4. Nièvre	32 %
5. Orne	29 %

■ 25-35 %
■ 20-24 %
■ 15-19 %
■ 10-14 %
■ 5-9 %



Source : Observatoire national de la rénovation énergétique via Ouest France



statista

Écrit par le 22 juillet 2024

Cette année, le gouvernement français a intensifié la chasse aux passoires thermiques, ces logements extrêmement énergivores faute d'isolation ou de chauffage adapté. Depuis le 1^{er} janvier 2023, dans le cadre de la loi climat et résilience de 2021, les logements classés G+ au diagnostic de performance énergétique (ceux dont la consommation d'énergie dépasse 450 kWh par mètre carré et par an) sont interdits à la location. Le gouvernement prévoit que les autres biens immobiliers de classe G seront concernés en 2025, puis ceux de classe F en 2028.

Selon les statistiques du ministère de l'Écologie, il y avait un peu plus de 5 millions de logements classés F ou G sur les 30 millions de résidences principales en France en 2022. Cela représente environ 17 % du parc. La répartition géographique des passoires énergétiques est cependant très inégale sur le territoire, comme le montre notre carte.

Le long de la côte méditerranéenne et de la façade atlantique, où le climat est plus doux et les besoins en chauffage sont moins importants, la part de logements énergivores dans le parc immobilier est nettement inférieure à la moyenne nationale. À l'inverse, ces derniers ont tendance à être plus nombreux dans les départements situés dans les zones rurales de l'intérieur des terres et de montagne, ainsi que là où l'habitat est le plus ancien (plus du tiers des logements construits avant 1970 sont des passoires thermiques).

C'est dans la Creuse et à Paris que l'on trouve le plus de résidences principales classées F ou G en matière de performance énergétique (35 %), suivis du Cantal et de la Nièvre (32 %), puis de l'Orne (29 %). Les territoires où elles sont le plus rare sont la Corse (5 %), ainsi que le Var et l'Hérault (6 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Ventoux : réhabilitation écologique de la plateforme des Tempêtes

Ecrit par le 22 juillet 2024



Le Département de Vaucluse et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux réalisent jusqu'à mi-octobre des travaux visant à restaurer la plateforme des Tempêtes, au sommet du Géant de Provence.

A 1 850 mètres d'altitude, la plateforme des Tempêtes, à laquelle les visiteurs accèdent en empruntant une route située juste avant le col du même nom, présentera d'ici quelques semaines un tout nouveau visage. Ce chantier viendra compléter les aménagements du Mont Ventoux réalisés par le Département de Vaucluse à partir du printemps 2020 et achevés fin 2021.

L'objectif de ce chantier haut perché est de renaturer cet ancien site militaire en nettoyant les lieux, en reconstituant un sol, puis en semant des graines adaptées aux conditions du site.

Les trois phases de travaux

1. **Début septembre : un grand nettoyage du site** a eu lieu, réalisé dans le cadre d'un chantier d'insertion de l'Université Populaire du Ventoux. L'occasion de passer le site au peigne fin en récupérant à la main plusieurs mètres cubes de gravats, d'asphaltes, de bouts de ferraille. Ces détritrus constituent une source de pollution pour le sol et près de 2 500m² ont

Écrit par le 22 juillet 2024

été nettoyés, plus de vingt ans après la démolition du bâtiment militaire qui a longtemps occupé l'aire.

2. **Vendredi 29 septembre : entrée en service d'engins mécanisés afin d'enlever les amoncellements de gravats.** Autre temps fort de cette étape, la remise en état du pierrier en étalant plus de 300m² au sol naturel récupéré lors des travaux conduits sur la partie sommitale du mont Ventoux en 2020 et en 2021. Cette étape permettra de reconstituer un sol viable pour l'étape suivante.
3. **Intervention finale sur ce chantier en octobre ou novembre : le semis de graines** adaptées à l'altitude qui ont été prélevées ces dernières années sur le sommet même du Ventoux, à l'image de la Campanule et du Myosotis des Alpes. Une opération effectuée en lien avec le Conservatoire Botanique National Alpin, organisme public dédié à la connaissance et la préservation de la flore et des végétations. Plusieurs centaines de milliers de graines, prélevées ces trois dernières années non loin de là, seront prochainement semées en tenant compte des conditions météorologiques, cette dernière opération devant, en effet, être réalisée juste avant un épisode de pluie pour fixer les graines semées au sol.

Carpentras : 2ème édition de la fête de l'arbre ce week-end

Ecrit par le 22 juillet 2024



La ville de Carpentras et le comité écologique Comtat-Ventoux organisent la 2^{ème} édition de la fête de l'arbre le samedi 30 septembre et le dimanche 1^{er} octobre.

Programme

Samedi 30 septembre - centre-ville

- **15h au livre Gourmand (17 rue des Halles, Carpentras)**
Lecture du conte « C'est mon arbre » d'Olivier Tallec
- **16h à l'Inguimbertaine**
Projection du documentaire « Irréductibles », réalisé par Olivier Dubuquoy. Visio conférence avec le réalisateur.
« Irréductibles est une histoire d'hommes et de femmes qui ont gagné des batailles qui semblaient perdues d'avance. Blocage de centrale nucléaire, sabotage pour mettre fin à des pollutions en mer, ZAD pour protéger la forêt... parfois dans la non-violence, parfois dans la clandestinité, tous ont en commun d'être victorieux dans leur lutte ».
Tout public - entrée libre et gratuite, sans réservation. Durée de la séance : 52 min.
- Vente de livres sur le thème de l'arbre et de la nature dans les librairies : Horloge, Gulliver, Livre Gourmand.
- Participation de commerçants du centre-ville.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Olivier Dubuquoy, réalisateur du documentaire « Irréductibles » © DR

Dimanche 1^{er} octobre - au forum des patrimoines (79 place du 25 août 1944)

- **10h, 11h, 14, 15h et 16h : cinéma et atelier patrimoine l'homme qui plantait des arbres**

Avec Mélanie Chardon, médiatrice du patrimoine de la CoVe

A l'occasion de la Journée de l'arbre à Carpentras, les visiteurs pourront découvrir ce court-métrage d'animation créé par Frédéric Back, d'après la nouvelle de Jean Giono. L'histoire d'un berger provençal qui consacre sa vie à planter des arbres dans un paysage désertique et, de ce fait, le transforme et lui permet de renaître à la biodiversité.

Tout public - entrée libre et gratuite, sans réservation. Durée des séances : 40 min.

Dimanche 1^{er} octobre - Berges de l'Auzon

- **De 10h à 18h :**

- Petit marché de produits locaux
- Artisanat
- Buvette et petite restauration sur place : présence de Food Trucks
- Présence et stands des partenaires : Parc Naturel Régional du Ventoux - Office National des Forêts - Ligue de Protection des Oiseaux, LPO Ventoux - Comité Ecologique Comtat-Ventoux - Label Vers - Le Naturoptère - La Mairie présentera le permis de végétaliser - Librairie Gulliver.
- Concert : démonstration orgue de barbarie avec Clémence à la voix et Michel à l'orgue.

Ecrit par le 22 juillet 2024

- **10h à 12h et 13h à 17h** : Balade à poney avec le centre équestre le Poney Rouge
- **10h à 17h** : Stand Librairie Gulliver. Rencontres et dédicaces avec Mathieu Bertrand pour son album « La sève de nos vies ».
- **10h à 18h** : Atelier sur le travail du bois, animé par Label Vers
- **10h à 18h** : Théâtre déambulatoire « Les Fêlées du Tronc »
- **11h30** : Flûte et accordéon avec le duo Bolton
- **14h à 17h** : Atelier de dessin et d'expression « dessine-moi ton arbre », animé par Isabelle Roth, Professeur d'arts plastiques
- **14h à 18h** : Grimpe d'arbres avec Sous la Cîme
- **15h** : Balade botanique et conférence « découverte des arbres (et arbustes) en milieu urbain et quelles essences résisteront ou disparaîtront face au dérèglement climatique ? », par Michel Valério, responsable des parcs et des espaces verts de l'INRAE d'Avignon
- **17h** : La bande à Koustik. Concert dessiné par Mathieu Bertrand



Les Fêlées du Tronc © DR

L'Isle-sur-la-Sorgue encourage les mobilités douces avec son plan 'L'Isle à pied'



La Ville de l'[Isle-sur-la-Sorgue](#) vient de créer un nouveau plan intitulé « L'Isle à pied » mettant en avant les points d'intérêt du territoire et la distance à pied qui existe entre eux afin d'encourager la population et les visiteurs à opter pour une mobilité douce.

Ce plan 'L'Isle à pied' a été élaboré grâce au travail des membres du comité Ambassadeurs [Isle-sur-la-Sorgue Village-monde](#) et plus particulièrement du pôle Mobilités & Cadre de Vie, en partenariat avec la Ville. Selon une enquête sur la mobilité des personnes réalisée par la Ministère de la Transition écologique en 2019, 23,9% des déplacements locaux sont effectués à pied et 2,6% à vélo.

Ecrit par le 22 juillet 2024

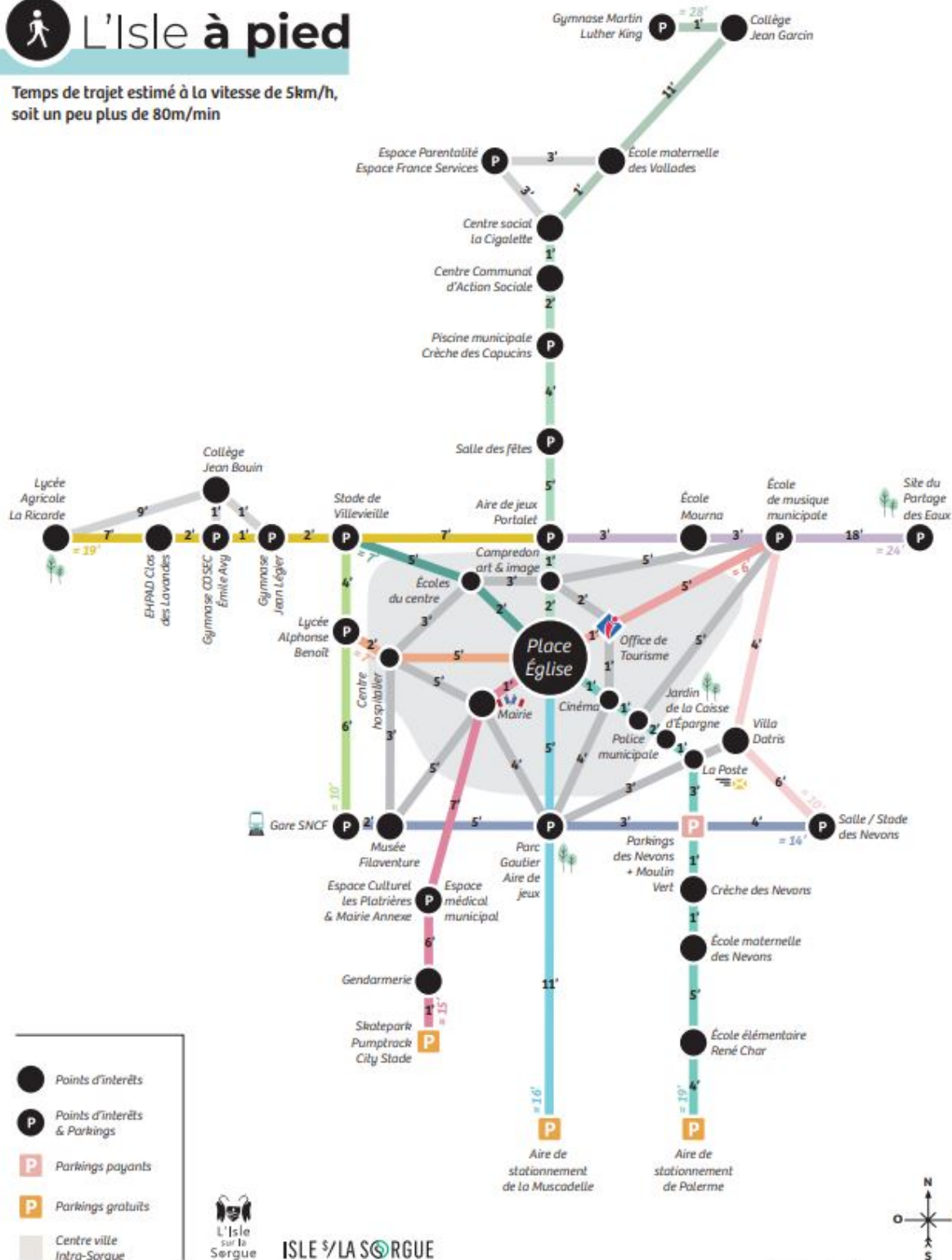
Ainsi, ce groupe d'ambassadeurs et de L'Islois s'est fixé comme mission de stimuler l'aménagement de voies destinées aux déplacements doux sur différents axes de la ville grâce à la création de ce plan. La marche à pied présente de nombreux bénéfices tels que la réduction des émissions de gaz nocifs, des bienfaits sur la santé, une réduction du trafic, la gratuité des déplacements et des économies sur les frais de carburant, une autonomie dans la décision des horaires de déplacements, ainsi qu'une opportunité de découvrir et redécouvrir la ville.

Le plan propose donc plusieurs itinéraires, plus ou moins longs (le temps de trajet est estimé à la vitesse de 5km/h, soit un peu plus de 80m/min) reliant différents lieux emblématiques de la ville comme la Place de l'Eglise, le skatepark, le musée Campredon art & image, le Lycée agricole La Ricade, le site du Partage des eaux, et bien d'autres. Le plan est disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou [téléchargeable sur internet](#).

Ecrit par le 22 juillet 2024

L'Isle à pied

Temps de trajet estimé à la vitesse de 5km/h, soit un peu plus de 80m/min



Écrit par le 22 juillet 2024

V.A.

Une solution écologique pour la réfection de la RD189 entre Cucuron et Cabrières d'Aigues



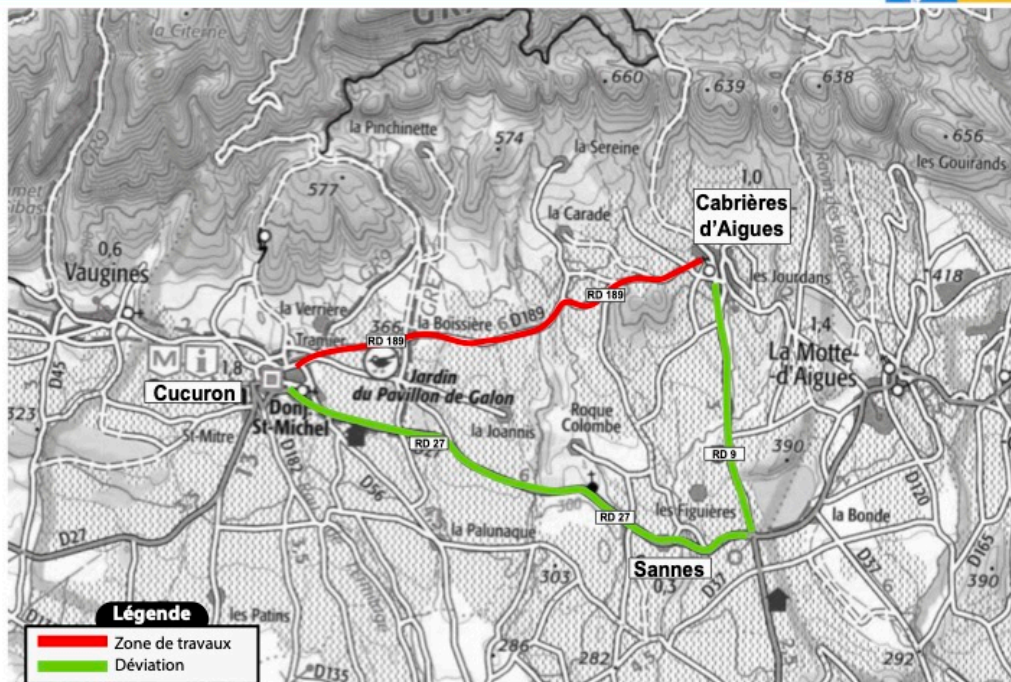
La route départementale entre Cucuron et Cabrières d'Aigues, représentant un linéaire d'environ cinq kilomètres, a été inscrite au programme pluriannuel de réfection de chaussées. Au vu de son état général dégradé, le [Département de Vaucluse](#) a fait le choix d'utiliser un procédé plus respectueux de l'environnement en réduisant fortement la production des émissions de carbone liée au chantier.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Le chantier, qui est en cours, utilise une technique de « retraitement en place » et à froid des matériaux, substituant le bitume par un liant végétal. Les matériaux de la chaussée actuelle sont rabotés sur six centimètres environ, puis réutilisés immédiatement pour réaliser la nouvelle chaussée. Le fait d'utiliser des matériaux déjà sur place permet de diminuer le transport et donc la pollution atmosphérique. Pour la première fois en Vaucluse, les matériaux recyclés sont mélangés in situ à froid avec une émulsion biosourcée de poix, un produit entièrement végétal issue de la sylviculture.

Le coût prévisionnel de l'opération, réalisée par [Eiffage Route Méditerranée](#), s'élève à 530 000 €, entièrement financé par le Département. Pour les besoins du chantier, la RD189 entre Cucuron et Cabrières d'Aigues est fermée à la circulation pendant toute la durée des travaux, c'est-à-dire jusqu'au jeudi 13 juillet. Les accès riverains sont maintenus.

Réfexion de chaussée sur la RD 189



Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9
www.vaucluse.fr

V.A.

Ecrit par le 22 juillet 2024

ZAC vs ZAN*, deux mondes inconciliables ?



A Cavaillon, deux logiques s'affrontent celle de la communauté d'agglomération qui souhaite créer de nouvelles zones d'activités pour soutenir l'activité économique et créer des emplois et de l'autre un collectif regroupant des associations qui s'opposent à la bétonisation et à l'artificialisation des terres agricoles. Deux visions du futur de l'économie et du monde de demain. Qui est dans le vrai ?

C'est l'idée que le développement économique est un facteur de progrès social

A écouter les arguments de chacune des parties elles ont en fait toutes les deux raison. Nous avons ainsi d'un côté, des élus qui souhaitent redonner à cette partie de la Provence un niveau d'activité et de

Ecrit par le 22 juillet 2024

richesse propre à faire reculer le chômage, à faire monter le niveau de vie et à avoir, in fine, d'avantage de moyens pour développer des politiques publiques ambitieuses. C'est l'idée que le développement économique est un facteur de progrès social. C'est ce modèle qui a prévalu depuis la révolution industrielle et surtout ces dernières décennies. On en voit cependant aujourd'hui les limites.

« C'est une folie que de réduire encore les surfaces agricoles »

De l'autre, nous avons des associations regroupant des citoyens très engagés qui considèrent que dans le contexte actuel c'est une folie que de réduire encore les surfaces agricoles. C'est au détriment de la biodiversité, de la perméabilisation des sols, mais aussi du recul des activités agricoles traditionnelles. Avec toutes les conséquences sociales induites. Par ailleurs, ces nouvelles activités développeront inmanquablement les émissions de gaz à effet de serre et contribueront au réchauffement climatique. En effet, dans les entreprises pressenties à s'installer dans ces ZAC plusieurs font dans la logistique donc présence et mouvements de nombreux camions.



© Faubourg Promotion / GROUPE IDE

industrielle ou agricole, tel pourrait être au fond résumé la question pour la cité Cavare ? Toujours plus ou toujours mieux ? Tel est le dilemme. C'est une bonne chose que ce débat puisse exister et que les avis puissent s'exprimer et se confronter. C'est le simple jeu de la démocratie. On en a plus que besoin. En définitive ce qui se passe à Cavillon est un peu au cœur du débat de notre société aujourd'hui. Quel

Ecrit par le 22 juillet 2024

modèle de société voulons-nous ? Cependant il y a urgence à décider.

[Lire également : "Foncier : quel avenir pour le Vaucluse en 2050?"](#)

*

[ZAC: Zone d'Aménagement Concerté](#)

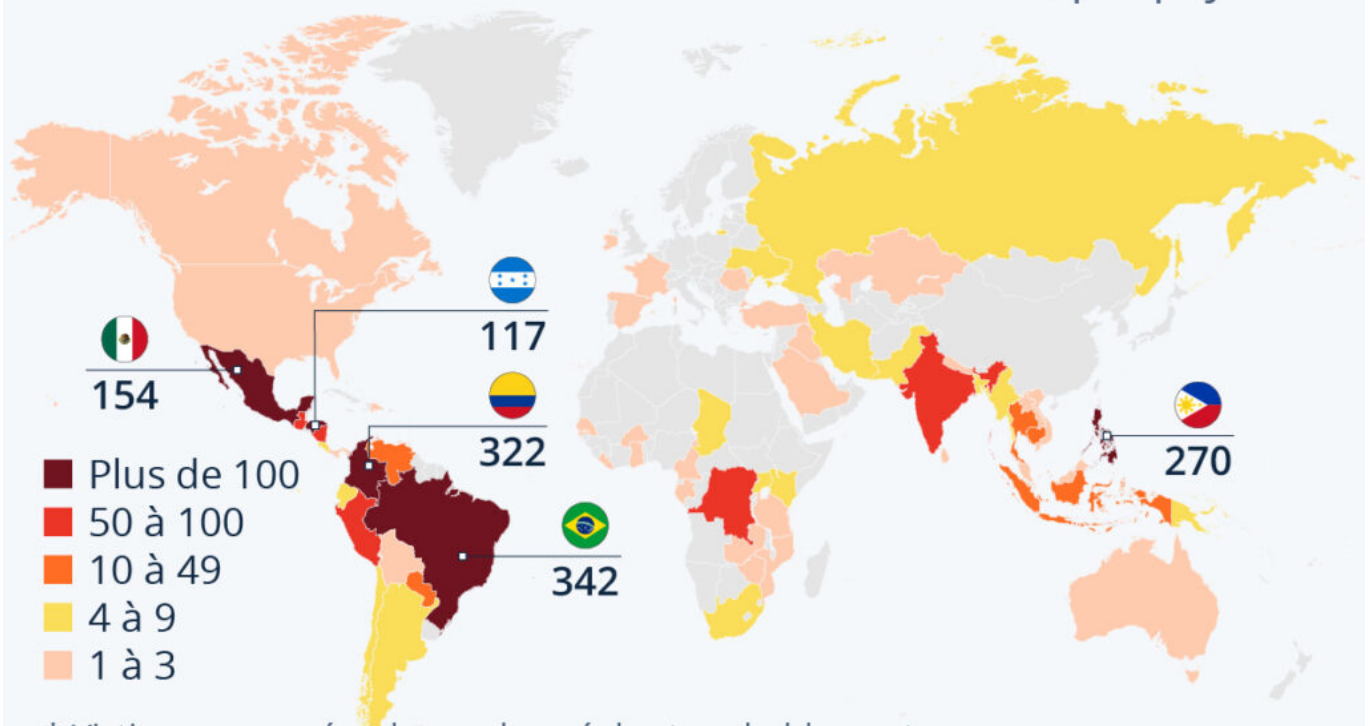
[ZAN : Zéro Artificialisation Nette](#)

Les pays les plus dangereux pour les défenseurs de l'environnement

Ecrit par le 22 juillet 2024

Environnement : plus de 1 700 activistes tués en dix ans

Nombre d'activistes engagés dans la protection des terres et de l'environnement tués entre 2012 et 2021, par pays *



* Victimes recensées, le nombre réel est probablement plus élevé dans certains pays.

Source : Global Witness



statista

Plus de 1 700 défenseurs de l'environnement et des terres ont été tués par des tueurs à gages mandatés par des groupes criminels (ou des gouvernements) entre 2012 et 2021, selon un rapport de l'ONG [Global Witness](https://www.globalwitness.org/) - soit environ un meurtre tous les deux jours pendant dix ans. Comme le met en avant la carte ci-dessus, l'Amérique latine est la zone la plus dangereuse pour les activistes. Au cours de la dernière décennie, plus de deux tiers des attaques enregistrées ont eu lieu dans cette région.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Les pays les plus meurtriers pour les militants écologistes ont été le Brésil (342 meurtres), la Colombie (322), les Philippines (270), le Mexique (154) et le Honduras (117). La recherche a également mis en évidence que les communautés autochtones sont les plus exposées aux violences : elles représentent près de 40 % des victimes, alors qu'elles ne comptent que pour 5 % de la population mondiale.

L'ONG souligne que le [contrôle et l'utilisation des terres](#) sont une question centrale dans les pays où les défenseurs de l'environnement sont menacés. Ils ajoutent que les chiffres ne donnent pas une image précise de l'ampleur réelle du problème, en raison de l'absence de presse libre dans plusieurs pays concernés et de l'incapacité de certains gouvernements à enquêter correctement sur ces crimes. « De nombreuses autorités ignorent ou entravent activement les enquêtes sur ces meurtres, souvent en raison de collusions présumées entre des intérêts privés et l'État ».

Ces dernières années, ce sont les conflits liés à l'exploitation minière qui ont été parmi les plus meurtriers. Dans le pays le plus dangereux l'année dernière, le Mexique, « Environ deux tiers des assassinats (54 recensés en 2021) ont été concentrés dans les États d'Oaxaca (sud) et Sonora (nord), tous deux avec d'importants investissements miniers », précise l'ONG.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#).